



MODALITES DE RESERVATION DES REPAS

Le service de restauration est ouvert selon les horaires ci-dessous et fonctionne par un système de « réservation de repas » :

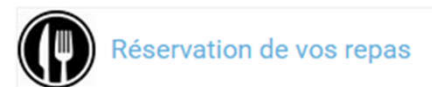
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h30 à 13h30 (fin de service de distribution des repas à 13h00)

Pour accéder au service de restauration :

1 - L'élève doit être muni de sa carte nominative qu'il ne doit pas prêter.

2 - Il doit approvisionner son compte : les repas sont obligatoirement réservables **jusqu'à 2 mois à l'avance** et **au plus tard jusqu'à 10h30 (délai de rigueur) pour le jour même** soit :

➤ depuis internet via un lien disponible sur le site du lycée ou directement sur le site :
<https://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php?site=aes00876>



➤ depuis internet via l'ENT Ile de France : application ALISE REPAS RESERVATION



Nous vous conseillons de réserver vos repas à l'avance, **la désinscription à un repas est possible jusqu'à 10h30 le jour même** (attention au-delà le repas est facturé)

Une tolérance est acceptée **en cas d'oubli de carte 1 fois par trimestre** pour la réservation d'un repas : **merci de vous présenter à l'intendance avant 10h30 précises (pour le repas du jour).**

Il est impératif de respecter ces règles afin que l'équipe de restauration puisse confectionner le nombre de repas dans les délais impartis.

En cas de difficulté, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat d'intendance.



RECHARGEMENT DE LA CARTE DE DEMI-PENSION

Le règlement des repas peut être effectué par:

- **Carte bancaire**

- Aller sur le site internet du lycée, cliquer sur « **RESERVATION DE VOS REPAS** »
ou directement sur le site : <https://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php?site=aes00876>
onglet « CREDITER »



- ENT Ile de France entrer vos identifiants ENT
ensuite aller sur l'application « **ALISE** » et entrer vos identifiants ALISE
onglet « CREDITER »



- **Chèque** (à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Condorcet LIMAY)

noter le nom et prénom de l'élève au dos du chèque

Seuls les chèques déposés à l'Intendance **avant 9h30** seront pris en compte pour le jour même.

- **Espèce** (montant minimum 10€)

- A l'intendance (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30, le mercredi de 8h00 à 12h30)



**Pas de réservation
Pas de crédit suffisant sur la carte**



PAS DE REPAS